

<b>Numéro dans le SI local :</b>	0909
<b>Référence GESUP :</b>	
<b>Discipline :</b>	H0202 - Lettres modernes
<b>Profil :</b>	Lettres modernes. Cf. Profil de poste.
<b>Implantation du poste :</b>	0450855K - UNIVERSITE D'ORLEANS
<b>Localisation :</b>	IUT de l' Indre - cf. profil
<b>Code postal de la localisation :</b>	
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Contact administratif :</b>	POLE SECOND DEGRE
<b>N° de téléphone :</b>	02 38 49 45 26    02 38 41 73 03
<b>N° de Fax :</b>	02 38 49 46 80
<b>Email :</b>	recrutement.spe@univ-orleans.fr
<b>Date d'ouverture des candidatures :</b>	08/10/2018
<b>Date de fermeture des candidatures :</b>	05/11/2018, 16 heures 00, heure de Paris
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2019
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	IUT de l'Indre
<b>Référence UFR :</b>	
<b>Application spécifique</b>	NON                      URL application

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes



# UNIVERSITE D'ORLEANS

## Campagne d'emplois - Enseignants du second degré - - rentrée 2019 -

---

Etablissement : Université d'Orléans  
Composante : IUT de l'Indre  
Identification du poste : 0909  
Discipline second degré : Lettres modernes  
Référence Galaxie : 4337

---

PROFIL : Expression-communication

La personne recrutée interviendra dans le département Techniques de Commercialisation (TC) sur le site d'Issoudun de l'IUT de l'Indre. La personne pourra à terme occuper les postes de Responsable de Département, Directeur / Directrice des Etudes, Responsable de l'Apprentissage, Responsable des Stages ou des Projets.

### ENSEIGNEMENT :

La personne assurera les modules d'expression-communication dans les 2 années de la formation TC :

- Objectifs pédagogiques en 1<sup>ère</sup> année DUT TC : Développer les capacités de lecture, de rédaction et de prise de parole en public. Structurer une réflexion, développer l'esprit critique et la culture générale.
- Objectifs pédagogiques en 2<sup>ème</sup> année DUT TC : Développer puis maîtriser les compétences de communication écrite et orale en situation professionnelle. Enrichir sa culture générale.

La personne encadrera des stages en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années DUT TC et pourra suivre des projets tutorés et des apprentis.

### Service statutaire :

Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer et l'enseignant.e susceptible d'intervenir dans l'ensemble des composantes de l'université.

---

### Contact :

Sophie KRUPA, Chef de Département TC  
IUT de l'Indre, site d'Issoudun.  
[sophie.krupa@univ-orleans.fr](mailto:sophie.krupa@univ-orleans.fr)  
Tel : 02 54 03 59 00

### Informations utiles

Les modalités de transmission des dossiers de candidatures se trouvent en page suivante. A lire attentivement.

## Modalités de transmission des dossiers de candidatures



**PROCEDURE DEMATERIALISEE.**

La publication des emplois du second degré vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1<sup>er</sup> septembre 2019, est accessible sur l'application VEGA du portail GALAXIE **du lundi 8 octobre 2018 à 10h00 au lundi 5 novembre 2018 à 16h00** (heure de Paris) à l'adresse suivante :

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_PRAG\\_PRCE.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm)

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

L'envoi du dossier de candidature est dématérialisé et un dossier complet doit être déposé pour chaque poste demandé. Les dossiers de candidature devront être déposés **du lundi 8 octobre 2018 à 10h00 au lundi 5 novembre 2018 à 16h** (heure de Paris) **exclusivement** sur l'application VEGA du portail GALAXIE sous forme de fichiers au format « .pdf ».

[https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand\\_recrutement\\_PRAG\\_PRCE.htm](https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm)

### **Aucun dossier papier ne sera accepté.**

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original. Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Service des Personnels Enseignants de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante : [recrutement.spe@univ-orleans.fr](mailto:recrutement.spe@univ-orleans.fr)

### **Liste des pièces à déposer dans l'application VEGA du portail GALAXIE :**

#### **DOCUMENTS COMMUNS**

##### **Pièces obligatoires**

**Pièce d'identité**

- Joindre une copie de votre carte d'identité

**Arrêté justifiant le classement**

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'échelon  
**(pas de copie écran i-prof)**

**Arrêté de la dernière affectation ou de la position**

- Joindre une copie de votre dernier arrêté d'affectation. Si le/la candidat.e n'est pas en position d'activité, joindre à la suite de l'arrêté d'affectation, une copie de l'arrêté indiquant la position administrative (détachement, disponibilité, congés divers...) **(pas de copie écran i-prof)**

**CV**

- Joindre un Curriculum Vitae

**Lettre de motivation**

- Joindre une lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Président de l'Université

**Pièce complémentaire**

**Justificatif RQTH**

- Joindre une copie de votre justificatif RQTH, le cas échéant

#### **DOCUMENTS SPECIFIQUES DEMANDES PAR L'ETABLISSEMENT**

##### **Pièce obligatoire**

**Déclaration de candidature**

Accessible sur le site de l'université et sur l'application VEGA

- Joindre votre déclaration de candidature complétée et signée

**Tout dossier ou document déposé hors délai est déclaré irrecevable.  
Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée est déclaré irrecevable.  
Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier.**

**Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte  
le lundi 05 novembre 2018 après 16 heures (heure de Paris)**